

négociations sur la nouvelle Stratégie internationale du développement pour les années 80 sont en cours et les résultats seront examinés lors d'une session extraordinaire de l'ONU sur le développement, du 25 août au 5 septembre, qui lancera une nouvelle série ambitieuse de Négociations mondiales. Ces négociations, qui débuteront en 1981, seront peut-être les plus importantes jamais tenues.

Le Canada a un rôle clé à jouer dans ce dialogue. Nous occupons une position spéciale de par notre poids économique, nos liens politiques et notre intérêt de longue date pour ces questions. Notre position de pays industriel doté d'une économie axée sur les richesses naturelles nous aide à comprendre aussi bien les pays développés que les pays en développement. Nous avons acquis de solides appuis dans le tiers monde, comme le prouve notre coprésidence du précédent sommet Nord-Sud. J'entends donc m'assurer que nous participerons de façon active et créative aux Négociations mondiales.

**Gestion du
service
extérieur du
Canada**

Le Premier ministre a annoncé le 21 mars 1980 la mise en oeuvre immédiate d'un programme de consolidation du service extérieur du Canada qui entraînera la pleine intégration au ministère des Affaires extérieures de tous les agents de la haute administration du service extérieur relevant actuellement des Affaires extérieures, d'Industrie et Commerce et d'Emploi et Immigration. Les agents de l'ACDI (Agence canadienne de développement international) auront de même la possibilité de devenir membres du Service à part entière. Au niveau des opérations, le Service des délégués commerciaux conservera son identité propre, alors que les opérations d'immigration à l'étranger seront intégrées à celles des Affaires extérieures. Les principaux objectifs de ces mesures et autres initiatives connexes visent à:

- améliorer l'économie et l'efficacité des opérations à l'étranger sans modifier les rôles d'élaboration de politiques et de programmes des ministères concernés;
- unifier l'administration des missions du Canada à l'étranger et l'image qu'elles projettent du Canada;
- améliorer les possibilités d'avancement et élargir l'expérience des employés du service extérieur.

Le Premier ministre a également annoncé son intention de lancer une étude spéciale sur les modalités d'emploi du service extérieur des points de vue des agents et de leurs familles.